

DURÉE

13 jours (soit 104 heures)
8h / jour – 8h45-12h30 / 13h30-17h45

PRIX

3325 € HT soit 3990 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes personnes de l'immobilier souhaitant monter en compétences ou acquérir de nouvelles aptitudes ou qualifications (agent immobilier, négociateur immobilier, mandataire, agent commercial, gestionnaire immobilier, syndic...etc)

PRÉREQUIS

- Une expérience de 2 ans minimum dans le domaine commercial
- Bonne connexion internet
- Maîtrise de la langue française
- Matériel informatique (ordinateur, tablette, son...)

PÉDAGOGIE

Alternance de présentiel et de distanciel. Sous forme d'exposés, de synthèse, d'échanges et d'ateliers pratiques

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

QCM d'évaluation des connaissances Questionnaire de satisfaction Evaluation et remise d'un cas pratique Remise d'un rapport d'expérience professionnelle d'une réalisation de transaction

P LUS D'INFOS

Tél. : 0 969 320 805

Mail : formation@ofib.fr

www.ofib.fr

TRANSACTION IMMOBILIERE

HORS FOND DE COMMERCE



OBJECTIFS

- Respecter les obligations réglementaires de la transaction immobilière
- Comprendre le marché de l'immobilier
- Réaliser les obligations déontologiques du métier
- Informer les vendeurs et acquéreurs sur leurs obligations juridiques lors d'une transaction
- Utiliser les principes de la relation client
- Conseiller les vendeurs et acquéreurs sur la qualité technique d'un bien
- Réaliser l'estimation d'un bien à son juste prix
- Accompagner son client sur l'ensemble des phases de formalisation d'un acte



PROGRAMME

- Droit de l'immobilier - 1 jour (présentiel)
- Droit de l'urbanisme - 1 jour (présentiel)
- Cadre juridique – 1 jour (distanciel- e-learning)
- Techniques d'évaluation- 2 jours (distanciel – visio conférence)
- Terminologies du bâtiment – 1 jour (distanciel – e-learning)
- Pathologies de la construction- 2 jours (présentiel)
- Obligations réglementaires du bâtiment : DDT – 3 jours (présentiel)
- Améliorer ses performances commerciales- 2 jours (distanciel – visio conférence)



VALIDATION

Sous réserve d'assiduité à la formation et de réussite aux évaluations, l'OFIB, organisme certifié QUALIOPi, délivrera :

- Une attestation de fin de formation « TRANSACTION IMMOBILIERE HORS FONDS DE COMMERCE »

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

